

Les accords dans le groupe nominal

I/ Caractéristiques d'un GN

Il est constitué d'un nom, noyau du groupe, et d'un déterminant qui accompagne le nom, auxquels peuvent s'ajouter d'autres constituants facultatifs, les **expansions du nom**

Le nom possède un genre et un nombre

Le **GENRE** est **arbitraire** : relève pas d'un choix mais est imposé par le nom

Le **NOMBRE** fait l'objet d'un choix de la part du locuteur qui produit l'énoncé

II/ La notion d'accord

L'**ACCORD** : renvoie aux **marques de genre et de nombre** qui se manifestent sur les mots variables à l'intérieur d'un groupe ou d'une phrase

Ces différentes marques sont la manifestation d'un **lien syntaxique** qui s'instaure entre les unités d'un groupe ou d'une phrase, ces liens ont des **répercussions orthographiques**

Chaîne d'accord

Ensemble de **plusieurs mots entretenant des relations syntaxiques**, recevant des marques orthographiques

III/ Les accords dans le GN

A l'intérieur du GN, le déterminant et le ou les **adjectifs s'accordent en genre et en nombre avec le nom** qu'ils déterminent

Pour bien accorder un nom, il faut repérer la fonction qu'il assume dans la phrase :

- s'il assume la **fonction attribut du sujet**, le nom s'accorde en genre et en nombre avec le mot en fonction sujet
- s'il assume la **fonction complément du nom**, c'est le sens qui parfois autorise ou non l'accord (ex: patins à glace/ patins à roulettes)

La marque du genre féminin se manifeste par une **terminaison en -e** sur l'adjectif qui complète le nom  Les mots amour, délice et orgue changent de genre en passant au pluriel

La marque du pluriel **dépend de la terminaison du nom** et se marque soit par un -s ou un -x

- 
- 7 noms en -ou prennent un -x au pluriel : bijoux, cailloux, choux, genoux, hiboux, poux, joujoux
 - 7 noms en -ail font leur pluriel en -aux : baux, coraux, émaux, soupiraux, travaux, ventaux, vitraux

Quand il s'agit d'un **nom composé constitué de plusieurs mots**, il faut tenir compte de la **formation des mots** pour l'accord en nombre :

- les **mots composés construits sur le schéma "préposition + nom" et "verbe + nom"** prennent toujours un -s sur le **second élément** (ex : des ouvre-boîtes...)
- dans les autres cas, le sens ou les règles d'accord qui s'appliquent en français **autorisent ou non l'accord au pluriel** (ex : des petits-enfants, des timbres-poste...)